Le régime NKURUNZIZA et le système CNDD-FDD passés à la loupe

Â La crise chronique au sein de lâ€™AssemblÃ©e nationale du BurundiÂ disqualifie le rÃ©gime du prÃ©sident Pierre Nkurunzi interpelle la communautÃ© internationaleAlbanel Simpemuka - 14 juin 08RÃ©sumÃ©.Dans cet article, lâ€™auteur montre, Ã travers lâ€™analyse de la crise Ã lâ€™AssemblÃ©e nationale du Burundi, comment le prÃ©sident Nkurunziza et son rÃ©gime incapables de diriger le Burundi. Il ne respecte pas la loi, nâ€™a pas le sens du dialogue et de lâ€™intÃ©rÃªt supÃ©rieur de la nation.Son parti sâ€™est divisÃ© jusquâ€™Ã perdre la majoritÃ© au parlement. Pour faire face aux difficultÃ©s ilÂ fait appel Ã violence, au faux complot, Ã la terreur dâ€™Etat, au limogeage illÃ©gal des dÃ©putÃ©s, Ã la corruption.Lâ€™auteur condamn actes irrÃ©guliers et interpelle la communautÃ© internationale pour quâ€™elle fasse pression sur Nkurunziza afin quâ€™il revie la raison, au lieu de chercherÂ Ã prÃ©cipiter le pays Ã nouveau dans les affres de la guerre civile.
Introduction Dâ€™innombrables reproches ont Ã©tÃ© faits au pouvoir de Pierre Nkurunziza. Au dÃ©but, on aÂ cru non sans quelques motifs apparents que les torts revenaient Ã lâ€™ancien prÃ©sident du parti au pouvoir, le CNDD-FDD, qui passait pour le vÃ©ritable homme fort du Burundi, tant son ombre planait sur toutes institutions Ã qui il dictait sa volontÃ©. Mais certains analystes, et non des moindres, prÃ©fÃ©raient imputer le tort au systÃ¨me CNDD-FDD, et non pas Ã un seul homme. Ce systÃ¨me, fondÃ© sur lâ€™exclusion de lâ€™opposition, le refus du dialogue politique, la monopolisation deÂ lâ€™administration publique, la corruption et la recherche des commissions et Â pots-de-vin, lâ€™insÃ©curitÃ© chronique et la violence, a fini par se lÃ©zarder et se fragiliser. La crise au sein de lâ€™AssemblÃ©e nationale est un vÃ©ritable baromÃ¨tre de dangereuse mÃ©diocritÃ© de ce systÃ¨me et constitue une alerte pour ceux qui aiment la paix et la dÃ©mocratie. Voyons en les principales Ã©tapes. Au commencementÂ : lâ€™illÃ©galitÃ©Elu le 19 aoÃ»t 2005, Pierre Nkurunziza est investi comme prÃ de la RÃ©publique le 26 aoÃ»t 2005 etÂ met en place son gouvernement le 30 aoÃ»t. La composition du gouvernement ne respectait pas lâ€™article 129, alinÃ©a 2, de la constitution, qui stipule Â que Â Â«Â Les membres proviennent des diffÃ©rents politiques ayant rÃ©uni plus dâ€™un vingtiÃ¨me des votes et qui le dÃ©sirent. Ces partis ont droit Ã un pourcentage, arrondi au chiffre infÃ©rieur, du nombre total de Ministres au moins Ã©gal Ã celui des siÃ¨ges quâ€™ils occupent Ã lâ€™AssemblÃ©e Na Cela sera Ã lâ€™origine dâ€™une crise politique, les partis lÃ©sÃ©s, notamment lâ€™ancien parti unique UPRONA et le parti ayant dÃ©cidÃ© de bloquer lâ€™aval nÃ©cessaire Ã certaines nominations aux hautes fonctions Ã travers le refus du parleme bras de fer va aboutir Ã la paralysie de lâ€™AssemblÃ©e nationale qui de fÃ©vrier Ã novembre 2007 nâ€™a pratiquement pas fonctionnÃ©, jusquâ€™Ã ce quâ€™un gouvernement conforme Ã la loi soit formÃ©Â le 14 novembre 2007. Mais le ver avait d rongÃ© le fruit.Tensions et dÃ©chirements internesParallÃ¨lement Ã cet affrontement avec lâ€™opposition parlementaire, le systÃ¨me va trÃ¨s vite connaÃ®tre des tensions et des dÃ©chirements internes. Alors quâ€™il tentait de fÃ©dÃ©rer ses forces rejet de lâ€™opposition, de profondes lÃ©zardes se sont fait jour et ontÂ Ã©clatÃ© en avril 2006. Le 8 avril 2006, le dÃ©putÃ© Basabose dÃ©missionna de son poste de commissaire chargÃ© du suivi Ã©valuation et accusa le prÃ©sident du parti, Hussein Radjabu de corruption, dâ€™ingÃ©rence dans les affaires du gouvernement et de trafic dâ€™influence. Il a rÃ©vÃ©lÃ© le finan illicite et par voie de corruption du parti au pouvoir. En rÃ©torsion, le dÃ©putÃ© sera exclu du parti, son immunitÃ© levÃ©e de faÃ§on illÃ©gale, et il sera entendu au tribunal. Craignant pour sa vie, il se mit Ã lâ€™abri Ã lâ€™Ã©tranger, pour finalement Ã dans ses droits de dÃ©putÃ©.Faux complotDÃ©terminÃ© Ã briser lâ€™opposition le pouvoir invente un faux complotÂ : les 31 1er et 2 aoÃ»t, des personnalitÃ©s dont le PrÃ©sident du Parti FNL-ICANZO Alain MUGABARABONA, lâ€™ancien Vice-prÃ©sident de la RÃ©publique Alphonse-Marie KADEGE, M. DÃ©o NIYONZIMA et le Colonel Damien NDARISIGARANYE furent arrÃªtÃ©s, torturÃ©s et interrogÃ©s par le Service National des Renseignements de la PrÃ©sidence. Lâ€™avocat de DÃ© NIYONZIMA et dâ€™ Alphonse-Marie KADEGE, maÃ®tre Isidore RUFYIKIRI, les a rejoints le 3 aoÃ»t pour avoir dÃ©noncÃ© le tortures que ses clients avaient subi dans les geÃ´les de la police prÃ©sidentielle. Lâ€™ex prÃ©sident NdayizeyeÂ Domitien les rejoints Ã la prison centrale de MPIMBA le 21 aoÃ»t 2006. Ce complot prÃ©fabriquÃ© finira par un non-lieu aprÃ¨s que les intÃ©ressÃ©s eussent passÃ© plusieurs mois en prison. Pourtant, le procureur gÃ©nÃ©ral de la RÃ©publique, câ€™est-Ã -dire Ministre de la justice, Garde des Sceaux, nâ€™avait cessÃ© de clamer quâ€™il dÃ©tenait des preuves irrÃ©futables de leur culpabilitÃ©Â !Hussein Radjabu accusÃ© gravement par lâ€™ex vice-prÃ©sident NzomukundaAprÃ¨s avoir subi des vexations part de Hussein Radjabu qui annulait certaines de ses nominations, aprÃ¨s que des obus soient tombÃ©s prÃ¨s de sa rÃ©sidence, la deuxiÃ¨me vice-prÃ©sidente de la RÃ©publique a fini par dÃ©missionner de son poste, le 5 septembre 2006, en invoquant comme motif:Â Â«Â les problÃ¨mes de sÃ©curitÃ©, le non-respect des lois en vigueur, les problÃ¨mes de justice, les problÃ¨mes de gestion des finances de lâ€™Etat, etc.Â Â» Elle finira elle aussi par sâ€™exiler temporairement. A son tour radiÃ lâ€™AssemblÃ©e, elle sera rÃ©habilitÃ©e et sera mÃªme vice-prÃ©sidente de la chambre basse avant dâ€™Ãªtre victime dâ€ machination qui lâ€™a Ã©vincÃ©e de ce poste. Nâ€™en pouvant plus, elle finira par quitter le parti prÃ©sidentiel.Le pouvoir est deÂ plus en plus critiquÃ© aussi bien par lâ€™opposition que par les organisations des droits de lâ€™homme. Le 26 octobre 2 Alice Nzomukunda, vice-prÃ©sidente de la RÃ©publique dÃ©missionnaire et Mathias Basabose, dÃ©putÃ© CNDD-FDD et anci directeur de campagne du parti au pouvoir, ont animÃ© une confÃ©rence de presse Ã Bruxelles pour alerter l'opinion internationale au sujet des dÃ©rives du rÃ©gime du CNDD-FDD. Ils ont soulignÃ© que Hussein Radjabu Ã©taitÂ en train de rÃ©unir entre ses mains les trois Ã©lÃ©ments nÃ©cessaires pour l'organisation d'un pouvoir meurtrier semblable Ã celui qui avait commis le gÃ©nocide au Rwanda : l'argent provenant de la corruption, une milice armÃ©e de 30 mille hommes rÃ©unis dans la ligue des jeunes de son parti et Ã qui il aurait distribuÃ© des armes provenant des caches dâ€™armes du parti et une presse sans scrupule notamment le journal Intumwa. La communautÃ© internationale fut alarmÃ©e Â et le rÃ©gime subit des pressions extÃ©rieures pour mettre fins aux dÃ©rives.Les gÃ©nÃ©raux Ã©cartent Hussein RadjabuFace Ã ces pressions, certa gÃ©nÃ©raux issus de lâ€™ex rÃ©bellionÂ Â prirent la dÃ©cision de limoger Hussein Radjabu (alors que Nkurunziza nâ€™osa rappeler Ã lâ€™ordre son ancien patron et mentor politique) : retrait de la garde rapprochÃ©e, bref exil Ã lâ€™ambassade dâ€ du sud, etâ€¦compte Ã rebours. Le 7 fÃ©vrier 2007, a lieu le congrÃ¨s de NgoziÂ : Radjabu est Ã©vincÃ© de la prÃ©sidence du CNDD-FDD, et est remplacÃ© par lâ€™ambassadeur Ngendakumana JÃ©rÃ©mie. Marina BARAMPAMA deuxiÃ¨me vice-prÃ©sidente rÃ©putÃ©e proche de RadjabuÂ est dÃ©mise de ses fonctions le lendemain par DÃ©cret No.100/051 du 08 FÃ©v 2007.Â Le 27 avril 2007 Radjabu est arrÃªtÃ© et emprisonnÃ© sur lâ€™accusation de chercher Ã dÃ©stabiliser les institutions

lâ€™Etat. Le 4 avril 2008Â il est condamnÃ© Ã 13 ans de prison ferme, dans un procÃ¨s contestÃ© par ses proches et amis.Le
parti prÃ©sidentiel perd la majoritÃ© au parlementLâ€™Ã©viction de Radjabu creuse davantage la crise au sein du parti au
pouvoir. Une cascade de dÃ©missions est enregistrÃ©e aboutissant Ã le priver de la majoritÃ© qualifiÃ©e pour faire passer les
lois. Le blocage total nâ€™est pas loin dÃ¨s lors que selon lâ€™article 175 alinÃ©a 1erÂ :Â Â«Â Lâ€™AssemblÃ©e Nationale n
valablement que si les deux tiers des dÃ©putÃ©s sont prÃ©sents. Les lois sont votÃ©es Ã la majoritÃ© des deux tiers des dÃ©
prÃ©sents ou reprÃ©sentÃ©s.Â Â» Or en aoÃ»t 2007 le paysage se prÃ©sente comme suitÂ : 15 dÃ©putÃ©s sont de lâ€™Upr
CNND, 20 sont proches deÂ Radjabu et 27 sontÂ du Frodebu. Sur un total de 118 dÃ©putÃ©s, 65 se retrouventÂ dans
lâ€™opposition. Or il faut une majoritÃ© des deux tiers pour faire passer une loi soit 79 dÃ©putÃ©s. Le parti au pouvoir ne pouv
compter que sur 53 au maximum. Et au sÃ©nat, 21 sÃ©nateurs sur 49 sont dans lâ€™opposition. Il faut 33 sÃ©nateurs pour av
la majoritÃ© requise et le parti au pouvoir nâ€™en a que 28.Violence contre les dÃ©putÃ©s, forcing et refus de dialogueConfron
Ã lâ€™impuissance en matiÃ¨re de lÃ©gislation, le parti prÃ©sidentiel use maladroitement de ses armes favoritesÂ : intimider,
corrompre et agresser les dÃ©putÃ©s. Câ€™est ainsi que la nuit du 19 au 20 aoÃ»t 2007Â eut lieu uneÂ agression synchronis
avec des armes de guerre contre certains des hommes politiques, majoritairement des dÃ©putÃ©s de lâ€™opposition, Ã
savoirÂ les dÃ©putÃ©sÂ : NDIKUMANA Nephtali du CNDD, NDUWABIKE Jean-Marie du CNDD-FDD, MPAWENAYO Pasteur
du FRODEBU, NDUWUBURUNDI FÃ©licien du FRODEBU, et M. BAMVUGINYUMVIRA FrÃ©dÃ©ric, vice-prÃ©sident du
FRODEBU. Lâ€™agression avait Ã©tÃ© prÃ©cÃ©dÃ©e par le lynchage mÃ©diatique des dÃ©putÃ©s de lâ€™opposition par la
le journal proche du prÃ©sident de la RÃ©publique INTUMWA, dâ€™un article, accompagnÃ© de leurs photos et des noms et
adresses de leurs parents, intitulÃ©Â : Â«Â Sont-ils des dÃ©putÃ©s ou des mercenairesÂ ?Â Â» La pression sera telle que cer
nâ€™oseront pas aller dans leur fief de peur de tomber dans des guets-apens. VoilÃ pourquoi le 18 fÃ©vrier 2008 Â une
trentaine de parlementaires adressent une lettre au SecrÃ©taire GÃ©nÃ©ral des Nations Unies, sollicitant Â«Â assistance
politiqueÂ et sÃ©curitaire au Burundi, et en particulier une protection pour les parlementaires et les personnalitÃ©s
burundais, menacÃ©s dâ€™assassinats par leÂ pouvoir en placeÂ Ã BujumburaÂ Â»Â ParallÃ¨lement les dÃ©putÃ©s de lâ€
CNDD, FRODEBU, UPRONA, DÃ©putÃ©sÂ Ã©pris du respect de la loi,Â Groupe dissident du CNDD-FDD) adressent le 1er
avril 2008 une lettre au prÃ©sident de lâ€™AssemblÃ©e nationale ayant comme objet des Â«Â Propositions pour mettre fin Ã la
criseÂ qui frappe lâ€™AssemblÃ©e NationaleÂ Â». Parmi les griefs indexÃ©s on litÂ : Â«Â La Violation des rÃ¨gles de Bonne
Gouvernance dÃ©mocratique par le Bureau de lâ€™AssemblÃ©e Nationale en complicitÃ© avec le Parti au pouvoir, dontÂ :Â Â
Le refus annoncÃ© par le Parti CNDD-FDDÂ de la mise en place dâ€™une commission chargÃ©e de suivre le processus de pa
entre le Gouvernement et le Palipehutu-FNL. Â Â Â Â Â Â Â Â Â La Destitution de lâ€™Honorable Alice Nzomukunda du Burea
lâ€™AssemblÃ©e NationaleÂ parÂ des voies de forcing.Â Â Â Â Â Â Â Â Â La volontÃ© dÃ©libÃ©rÃ©e du Parti CNDD-FDD d
monolithique, dictatorialeÂ et exclusive sans partage avec les autres partenaires au niveau de toutes les structures de
lâ€™AssemblÃ©e Nationale.Â Â Â Â Â Â Â Â Â Les pratiques de corruption politique mises en placeÂ pour dÃ©truire les Group
parlementaires et les Partis politiques dont ils proviennent (Cas de lâ€™Uprona et du FRODEBU) Â Â Â Â Â Â Â Â Â Les pratiq
chantages et intimidations politiquesÂ mises en place en vue dâ€™asservir les dÃ©putÃ©s qui nâ€™appartiennent pas au cour
politique du parti au pouvoir, le CNDD-FDD.Â Â Â Â Â Â Â Â Â Le refus manifeste du dialogue avec les partenaires en privilÃ©g
voie du forcing ainsi quâ€™un mÃ©pris Ã©vident envers ceux-ci.La violation de ces principes pour servir uniquement les visÃ©e
et les intÃ©rÃªts du CNDD-FDD au dÃ©triment des intÃ©rÃªtsÂ communÃ©ment partagÃ©s que sont les intÃ©rÃªts de la Natio
conduit Ã la violation dÃ©libÃ©rÃ©e desÂ lois et RÃ¨glements par le Bureau de lâ€™AssemblÃ©e Nationale, sous la houlette d
au pouvoir.Â Â»La correspondance terminait pas une sÃ©rie de propositions qui son restÃ©es lettre morte.Â Des sessions
stÃ©riles se sont succÃ©dÃ©, le parti au pouvoir optant toujours pour lâ€™illÃ©galitÃ© et la sourde oreille.Chasser en toute illÃ
les dÃ©putÃ©s de lâ€™oppositionÂ : la boÃ®te de Pandore est ouverte.Le 24 mai 2008, le prÃ©sident du parti CNDD-FDD adre
une lettre au prÃ©sident de lâ€™AssemblÃ©e nationale avec pour objet leÂ Â«Â Pourvoi de certains siÃ¨ges du parti CNDD-FD
lâ€™AssemblÃ©e nationaleÂ Â».Â Le 30 mai 2008, lâ€™honorable prÃ©sident de lâ€™AssemblÃ©e nationale adresse Ã la C
constitutionnelle uneÂ Â«Â RequÃªte en occupation inconstitutionnelle des siÃ¨ges Ã lâ€™AssemblÃ©e NationaleÂ Â». Le 5 jui
Cour constitutionnelle a par lâ€™arrÃªt RCCB 213, Â«Â Constate lâ€™occupation inconstitutionnelle des siÃ¨ges Ã lâ€™assem
nationale par les dÃ©putÃ©sâ€¦Â Â» (Suit la liste de 22 dÃ©putÃ©s ayant prÃ©cÃ©demment quittÃ© le parti prÃ©sidentiel). No
la requÃªte de radiation d'un dÃ©putÃ© est transmise par le prÃ©sident de l'AssemblÃ©e nationale aprÃ¨s dÃ©libÃ©ration du
bureau. Cette dÃ©libÃ©ration n'a pas eu lieu. Outre le caractÃ¨re totalement illÃ©gal de cet arrÃªt, on est surpris de voir quâ€™
membre de la cour constitutionnelle nâ€™est pas citÃ© parmi les membres ayant dÃ©libÃ©rÃ© alors quâ€™il Ã©tait lÃ . De sou
informÃ©e, câ€™est parce que Monsieur SABUSHIMIKE NÃ©pomucÃ¨neÂ a eu le courage de sâ€™opposer aux dÃ©cisions i
des six autres. Quoiquâ€™il en soit son omission est une entorse grave Ã la loi. Le 9 juin 2008, le prÃ©sident du parti
FRODEBU Ã©crit au prÃ©sident de lâ€™AssemblÃ©e nationale dans des termes analogues Ã ceux du prÃ©sident du CNDD-F
avec pour objet le Â«Â PourvoiÂ de certains siÃ¨ges du Parti SAHWANYA-FRODEBU Ã lâ€™assemblÃ©e nationaleÂ Â» en y
annexant une liste de 15 dÃ©putÃ©s dont MINANI Jean et KIGANAHE Didace. Ces derniers exclus du FRODEBU se sont
rapprochÃ©s du parti CNDD-FDD au pouvoir. Dâ€™oÃ¹ le caractÃ¨re test de cette lettre. Dâ€™autre part, sâ€™exprimant le 12
2008, dans une Â«Â DÃ©claration du CNDD au sujet de la radiation de 22 dÃ©putÃ©s de lâ€™AssemblÃ©e nationaleÂ Â», le p
du CNDD LÃ©onard NYANGOMA a conclu son argumentaire en ces termesÂ : [â€¦]Â«Â 2. Les dÃ©putÃ©s radiÃ©s ayant Ã©tÃ
lÃ©galement Ã©lus et nâ€™Ã©tant frappÃ©s par aucune clause lÃ©gale dâ€™exclusion sont dans leur droit et conservent lÃ©g
titre de dÃ©putÃ©s.3. La radiation des 22 dÃ©putÃ©s est illÃ©gale et constitue une usurpation de siÃ¨ges.4. Le PrÃ©sident de
lâ€™AssemblÃ©e nationale a commis une faute grave et est invitÃ© Ã tout faire pour la rÃ©parer.5. La cour constitutionnelle a
manquÃ© de vigilance et sâ€™est prÃªtÃ©e aux manÅ“uvres du parti CNDD-FDD pour rÃ©cupÃ©rer la majoritÃ© quâ€™il a pe
lâ€™AssemblÃ©e nationale.Â [â€¦]8. Le CNDD prend Ã tÃ©moin la communautÃ© nationale et internationale sur lâ€™entÃªter
auÂ pouvoir Ã instrumentaliser politiquement la Justice burundaiseÂ et lâ€™invite Ã faire pression sur lâ€™Etat Burundais afi
respecte sa propre constitution.9. Le CNDD exprime son doute sur la capacitÃ© de la cour constitutionnelle Ã jouer avec
professionnalisme et impartialitÃ© sonÂ rÃ´le de gardienne de la constitutionÂ et dâ€™arbitre Ã©lectoral.Â Â»Tous les juristes
honnÃªtes consultÃ©s, mÃªme ceux proches du pouvoir, reconnaissent que lâ€™arrÃªt de la cour pour radier les 22 dÃ©putÃ©s

insoutenable. Ils avouent que câ€™est un acte essentiellement politique. CertainsÂ confient mÃªme que câ€™est un dÃ©lÃ©gu
corrompu de lâ€™Union interparlementaire, un ancien ministre togolais, qui aurait conseillÃ© cette radiation.Â Le prÃ©sident du
SÃ©nat, Isidore RUFYIKIRI se serait pour sa part opposÃ© Ã lâ€™arrivÃ©e de la dÃ©lÃ©gation de lâ€™Union Interparlementa
comprend alors pourquoi la dÃ©lÃ©gation de cette institution qui devait se rendre Ã Bujumbura nâ€™est jamais arrivÃ©e et que
gens venus lâ€™accueillir sont rentrÃ©s bredouille. Etait-ce pour laisser dâ€™abord se commettre lâ€™irrÃ©parableÂ ? Si cela
lâ€™Union interparlementaire met en jeu son image, elle qui dans le traitement des dossiers des dÃ©putÃ©s BASABOSE et
NYANGOMA, avait fait montre dâ€™un grand professionnalisme.En tout cas lâ€™indignation des milieux politiques et
intellectuels sâ€™accompagneÂ dâ€™un trÃ¨s fort sentiment de rÃ©volte. Par exemple, lâ€™ex capitaine Gratien RUKINDIKIZ
ancien alliÃ© du CNDD-FDD, dans un article intitulÃ©Â : Dâ€™autres stratÃ©gies sâ€™imposentâ€¦Â , Ã©crit Ã propos de Pie
Â«Â il nâ€™entend pas diriger le Burundi dÃ©mocratiquement mais est en train dâ€™installer une vraie dictature et un arbitraire
ne pourra que mener le Burundi vers un gouffre qui nâ€™a pas de nomÂ Â» Et plus loin il ajouteÂ :Â Â«Â Face Ã la dÃ©rive
dictatoriale du CNDD FDD, il faut arriver Ã la conclusion que la lÃ©gitimitÃ© constitutionnelle du PrÃ©sident NKURUNZIZA est
nulle et non avenue et prendre les actes qui sâ€™imposent pour le combattre et rÃ©tablir la dÃ©mocratieÂ : les politiciens
burundais ne peuvent plus continuer Ã se battre dans les limites des rÃ¨gles dÃ©mocratiques quand le CNDD FDD ne
respecte pas ces rÃ¨gles et les piÃ©tine de maniÃ¨re flagrante. Le CNDD FDD a changÃ© les rÃ¨gles du jeuÂ : il faut en
prendre acte sinon toute autre forme de lutte politique est vouÃ©e Ã lâ€™Ã©chec. Ce nâ€™est pas de la simple opposition poli
qui va nous dÃ©barrasser dâ€™une dictature. Câ€™est malheureusement la triste rÃ©alitÃ©Â Â» Et il ajoute dans la
conclusionÂ :Â Â«Â Lâ€™entÃªtement de NKURUNZIZA frise la dÃ©mence ou lâ€™inconscience et nous ne pouvons que conc
tous ceux qui restent derriÃ¨re lui, mÃªme au sein du CNDD FDD. Demain, ils seront collÃ©gialement responsables et
lâ€™histoire les condamneraÂ Â»[1] Le ras-le-bol en est au point que certains impatients en sont venus Ã envisager
lâ€™impensableÂ : le recours aux mÃ©thodes anti-dÃ©mocratiques pour restaurer la dÃ©mocratie. MÃªme si cela engendre plu
problÃ¨mes que de solutions, câ€™est le reflet de la situation hors-la-loi que le rÃ©gime en place a engendrÃ©e et
entretenue.Didace KiganaheÂ : le droit quand cela mâ€™arrange ou lâ€™exemple du juriste ventrioteCet homme qui a Ã©tÃ© M
de la justice, Garde des Sceaux et qui comme tel a Â«Â Vu et scellÃ©Â du sceau de la RÃ©publiqueÂ Â» lâ€™actuelle constitu
semble dÃ©fendre le droit quand cela le concerne de trÃ¨s prÃ¨s. En effet, il nâ€™a guÃ¨re rÃ©agi quand le prÃ©sident de
lâ€™AssemblÃ©e et la cour constitutionnelle ont violÃ© la constitutionÂ Â Et au lieu de faire preuve de la hauteur et de la dignit
qui sâ€™imposentÂ Ã ceux qui ont eu de telles charges, il a prÃ©fÃ©rÃ© dÃ©fendre aveuglÃ©ment et sans panache le camp
pouvoir dont il sâ€™est vite rapprochÃ©.Â En effet, prÃ©cÃ©demment membre du parti Sahwanya-Frodebu, pour le compte du
il avait Ã©tÃ© membre du Bureau de lâ€™AssemblÃ©e nationale, il a Ã©tÃ© exclu de ce parti et a perdu ce de fait sa place dan
Bureau. MalgrÃ© cela, animÃ© dâ€™un sentiment de vengeance, et comme Â«Â membre du bureau sortantÂ Â», il a rÃ©digÃ©
2008, une lettre ayant pour objetÂ : Â«Â Rapport du dÃ©partement lÃ©gislatif et nÃ©cessitÃ© de dÃ©claration de vacance de s
de certains dÃ©putÃ©s pour cause dâ€™absences injustifiÃ©esÂ Â». Les dÃ©putÃ©s listÃ©s sont ceux du parti qui lâ€™a exc
compte quâ€™il participait au dÃ©mantÃ¨lement de la chambre basse alors quâ€™il fallait plutÃ´t chercher une solution de sage
au lieu de rivaliser dâ€™ardeur dans la casse de lâ€™AssemblÃ©e nationaleÂ ? Toujours est-il que dÃ©Ã§u de n'avoir pas obte
dividendes de sa complaisance (certains parlent de trahison) avec le pouvoir puisquâ€™il s'attendait Ã Ãªtre nommÃ© dÃ©putÃ
parlement de lâ€™East African Community, il serait sur le point de dÃ©noncer les dÃ©marches illÃ©gales qui ont prÃ©sidÃ© Ã
radiation des 22. VoilÃ le casÂ type dâ€™un brave ventriote.Quelle issue pour cette crise qui a trop durÃ©Â ?La crise au
parlement Burundais a des causes politiques profondes. Elle puise ses racines dans lâ€™incohÃ©rence idÃ©ologique du parti a
pouvoir,Â dans son manque de vision, son caractÃ¨re corrompu, exclusif, violent, incompÃ©tent et anti-national. Ces
dÃ©fauts ont conduit Ã lâ€™effritement du parti, dÃ©sertÃ© par ceux qui gardaient le sens de la justice. Ayant perdu la majorit
ne reste au parti au pouvoir que les voies de fait comme lâ€™usurpation des siÃ¨ges Ã lâ€™assemblÃ©e nationale pour regarn
rangs avec des supplÃ©ants choisis parfois sans aucun respect du principe de la liste bloquÃ©e.Â . Par myopie politique
doublÃ©e dâ€™excÃ¨s irrationnel de confiance, les tenants du pouvoir CNDD-FDD ne se sont pas rendus compte quâ€™ils
ouvraient une boÃ®te de Pandore quâ€™ils ne seraient pas en mesure de refermer sans se couvrir de honte dans le meilleur
scÃ©nario. Â Tout cela montre que le pouvoir Nkurunziza est aux abois et conduit le pays dans la plus extrÃªme incertitude.Â
Si les amis de la paix et de la dÃ©mocratie ne se lÃ¨vent pas pour faire pression sur le rÃ©gime Nkurunziza, afin quâ€™il engag
un dialogue politique avec son opposition, et retrouve la voie du bon sens et du droit, nul doute que le Burundi va
rechuter dans la spirale de la violence.Â Une chose est certaine, les Burundais nâ€™ont pas consenti tant de sacrifices pour
gagner une dictature. Et il est temps que la communautÃ© internationale en gÃ©nÃ©ral, le ReprÃ©sentant du SecrÃ©taire
GÃ©nÃ©ral de lâ€™ONU au Burundi en particulier, cessent de faire preuve dâ€™une complaisance coupable.Â Si celui-ci est
incapable de jouer judicieusement son rÃ´le, quâ€™il rende son tablier.Â«Â Wanka kugarura impene ikiri hafi yagera kure
ukabira nkayoÂ Â».[2][1] Les phrases sont mises en gras par lâ€™auteur.[2] Proverbe kirundi quâ€™on peut traduire littÃ©ralem
comme suitÂ :Â Â«Â Si vous ne ramenez pas le caprin Ã temps, vous risquez de bÃªler comme lui une fois quâ€™il se sera tro
Ã©loignÃ©.Â Â»